

ABONNEMENT.

Saumur	
Un an	80 fr.
Six mois	46
Trois mois	28
Poste :	
Un an	85 fr.
Six mois	51
Trois mois	31

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du Journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS.
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 31 OCTOBRE

LES FONCTIONNAIRES

Il faut sauver la République, c'est M. Lockroy qui l'a dit au banquet de Saint-Mandé, et nous citons textuellement ses paroles. La République est donc en péril ! Il importe de remarquer que ce n'est pas nous qui le disons, mais les républicains le répètent si souvent qu'ils finiront par nous obliger à le croire.

Puisque la République a tant besoin d'être sauvée, il est intéressant de pénétrer les causes de l'état douloureux où elle se trouve. Faut-il les chercher soit dans ces aventures bouillonnées qui ont déjà coûté tant d'argent et trop de sang à la France, et dont nul n'oserait prévoir la solution, tant il y a d'inconnu dans le fatal engrenage où l'honneur et la fortune du pays se trouvent engagés ; soit dans le terrible désarroi de nos finances, si impitoyablement saccagées depuis huit ans ; soit dans la cruelle paralysie qui a frappé toutes les forces productives du pays, soit enfin dans la lassitude et le dégoût qu'inspire, même aux plus résignés, un régime qui n'a su donner satisfaction qu'à toutes les ambitions, à tous les instincts, à toutes les cupidités d'en-bas ?

On avait cru un moment qu'il y avait un peu de tout cela dans le grand mouvement d'opinion qui vient de se produire. C'était, paraît-il, une grossière erreur. L'échec que la République a subi est uniquement dû à la trahison des fonctionnaires, aux malédictions des prêtres, aux mauvais propos des femmes.

Nous voyons en effet chaque matin dénoncer par tous les journaux la grande trahison des fonctionnaires de la République. S'il existe à Paris des naïfs disposés à y croire, en province, où on voit les choses de près, cette découverte inattendue ne trouvera que des incrédules.

Les agents des divers services publics s'employant contre les candidatures répu-

blicaines ! Vous ne savez donc pas ce qu'est dans les départements l'existence d'un fonctionnaire, quel qu'il soit, depuis les rangs les plus élevés jusqu'aux conditions les plus humbles ?

A Paris, un fonctionnaire arrange sa vie comme il lui plaît ; perdu dans la foule, il échappe aux basses délations, et peut-être en est-il de même dans trois ou quatre autres grandes villes.

Mais partout ailleurs, surveillés, épiés dans leurs relations de chaque jour, se sentant à la merci de tous ces courtiers d'élection dont la faveur d'un député a fait des potentats, obligés de rompre toutes les amitiés qui pourraient leur être imputées à crime, n'osant même pas quelquefois donner à leurs enfants les maîtres qu'ils auraient préférés pour eux, convaincus par de trop nombreux exemples que le mérite professionnel ne sert plus à grand'chose et qu'il est très-utilement remplacé par le zèle politique, les fonctionnaires qui sont rivaux à leur carrière par les besoins de la vie n'ont plus d'autre souci que de vivre à l'écart et de fuir toute occasion où ils pourraient se compromettre.

Nous avons vu les épurations succéder aux épurations, et, comme don de joyeux avènement, chaque nouveau ministre distribuer dans tous les services publics de larges coups de faux.

Jamais les fonctionnaires n'avaient été condamnés à un tel état de sujétion, obsédés qu'ils sont constamment par la crainte du lendemain.

C'est pourtant parmi tous ces apeurés que les candidats conservateurs auraient trouvé leur plus solide appui. Ceux-là qui le disent n'en croient pas un mot. Voilà pourquoi un journal radical du Midi, que nous avons cité naguère, a inventé la complicité « par indifférence ».

Peut-être serait-il bon, pour faciliter les épurations prochaines, de reproduire les éloquentes, mais si tardives apostrophes de Camille Desmoulins aux pourvoyeurs de la liste des suspects.

Il y a là une énumération que nous signalons à l'attention de messieurs les pré-

fets, s'ils éprouvent quelque embarras pour motiver auprès du ministre les révocations qu'ils ne pourront refuser aux triomphateurs du jour. Place aux radicaux qui arrivent, qui sont arrivés ; ils ont trop longtemps attendu, il faut que la curée soit d'autant plus complète.

Cartes, le sort des nouvelles victimes dont le catalogue se dresse à cette heure dans les officines préfectorales ne saurait nous laisser indifférents ; mais, si nous mettions de côté la vive sympathie que doivent exciter des situations conquises au prix de longs services et qui seront brisées demain au mépris de toute justice et de tous les droits acquis, nous ne pourrions que nous réjouir des nouveaux méfaits qui se préparent.

Que la République continue son œuvre, et qu'elle fasse de la France deux camps : dans l'un, ceux qui, n'étant propres à rien, deviennent aples à tout et auxquels sont prodiguées les plus scandaleuses faveurs, et dans l'autre ceux qu'on chasse de partout, si honnêtes qu'ils soient et si capables qu'ils se montrent.

Nous avons déjà vu combien étaient précieuses pour le parti conservateur les recrues que nous avaient values les « épurations » déjà faites.

Nous ne demandons pas mieux que d'avoir à ouvrir nos rangs à des recrues nouvelles.

JEAN DIVRAY.

Un des plus importants organes du parti « clérical » anglais, le *Spectator*, publie, sous ce titre : *Le résultat des élections françaises*, un article dont nous extrayons ce qui suit :

« Le scrutin de ballottage, en France, n'a pas infirmé le verdict rendu par le premier scrutin. AU CONTRAIRE, IL L'A CONFIRMÉ. Les deux oppositions, les monarchistes et les radicaux, ont vu croître leur force, tandis que les opportunistes ont non-seulement perdu leur majorité, mais l'ont diminuée au point de n'être plus guère que le tiers de la Chambre... Que la chute des opportunistes soit un bien, nous n'en doutons nulle-

ment... Que ce soit un grand bien, cela dépend de la ligne de conduite que suivront les radicaux... Si une administration composée de ces derniers se lance dans une croisade contre l'Eglise, traite les monarchistes comme des ennemis à exiler et inaugure un système financier destiné à empêcher toute accumulation de richesse, on peut prévoir ce qui arrivera : les paysans et l'armée renverseront la République... »

On lit dans le *Saturday Review* :

« Maintenant qu'ils sont tirés d'affaire pour le moment, les républicains vont peut-être rechercher à quoi au juste se monte leur victoire... Quand ils auront examiné les résultats des ballottages et vu comment ces résultats ont été obtenus, ils auront besoin de toute leur confiance en eux-mêmes pour se sentir grandement encouragés.

« L'avenir de la République dépendra de la décision de la Chambre au sujet de la politique recommandée par M. Paul Bert... Cette politique, et c'est la politique de bien d'autres, est celle-ci : le pays ayant été effrayé par le radicalisme qu'on lui administrait, le remède est de doubler la dose... Qu'on applique ce traitement, qu'on donne le fameux « coup de gouvernail à gauche », et le résultat pourra bien être de faire virer de bord le navire et de l'amener vers des rivages que les républicains ne trouveront pas trop de leur goût. »

Chronique générale.

Le projet de réunion plénière n'aura pas eu longue durée. Il est abandonné ; tous les journaux officieux le combattent.

UNE INTERPELLATION NÉCESSAIRE.

On annonce pour la rentrée une interpellation qui sera adressée au ministre de la guerre au sujet de l'abandon dans lequel il laisse nos malheureux soldats libérés retour-

— Hélas ! Guillaume, que puis-je faire ? Mon devoir est strict, et, quoiqu'il m'en coûte, je dois l'accomplir !

— Ah ! la mesure est comble ! s'écria le jeune homme, et ses sentiments longtemps contenus éclatèrent avec une violence presque farouche. Et vous me parlez de repentir, Antoinette ! Et vous m'exhortez à la piété filiale ! Mais je n'ai pas de père, moi ! Ai-je pu oublier avec quelle impitoyable rigueur il châtiât mes fautes d'enfant ? Dites, ma cousine, la maison paternelle a-t-elle jamais été pour moi cette cage souriante et bénie dont les barreaux sont entourés de fleurs, cette riante clôture où veille la tendresse ? Plus tard, quand une caresse m'aurait appelé vers lui, j'ai attendu vainement ce baiser paternel dont j'avais soif. Ah ! j'ai passé une triste jeunesse ! Chaque année, chargé de prix et de couronnes, cité parmi tous au collège pour mon travail et ma conduite, je voyais partir les autres joyeux du retour au foyer ; je restais là, seul, isolé, sans aucun des plaisirs de mon âge pour rompre la monotonie de mes laborieuses études. Enfin, quand, au moment de prendre la direction de ma vie, je me laissais bercer par des rêves enthousiastes de grandeur et d'action, sa persistante inflexibilité vint entraver mes désirs les plus légitimes, et me jeter dans le désespoir qui m'a été si funeste.

La jeune fille se taisait pendant que Guillaume

s'exaltait de plus en plus, et que l'amertume sortait par torrents de ses lèvres pâlies.

— Il ne vous a jamais dit tout cela, continua-t-il avec un rire ironique. Sans doute, il m'a représenté à vos yeux comme un être indigne du pain quotidien et de la lumière du jour. Ainsi qu'au temps d'autrefois, il vous aura dit qu'il voulait vous arracher à ma fâcheuse influence. Soyez vraie, Antoinette ! Ne m'a-t-il pas peint à vos yeux sous les plus noires couleurs ?

— Il ne m'a jamais parlé qu'une fois de vous.

— Eh bien ! que disait-il ?

— C'était à propos d'un article dans un journal parisien, balbutia la jeune fille.

— Ah ! reprit Guillaume en rougissant un peu. Qu'y avait-il donc dans ce journal ?

— Il s'agissait de votre fuite de Paris. Dispensez-moi de vous en dire davantage.

Guillaume se calma. Il réfléchit quelques instants, puis, prenant une résolution subite :

— Il faut donc que je vous dise tout, ma cousine, du moins tout ce qui m'a amené ici, car, pour le reste, vos siles d'ange ne doivent pas même effleurer les sentiers profanes que j'ai parcourus si longtemps.

Et Guillaume raconta la fatale soirée de jeu, le suicide du malheureux jeune homme, son désespoir et ses remords à lui, qui l'avaient conduit aux pieds de son père huit mois auparavant.

— Je ne pourrais faire un plus grand sacrifice, murmura-t-il. Me présenter en suppliant devant lui ! S'il ne s'était agi que de moi, j'aurais préféré mille morts.

Et il se retourna vers Antoinette, qui le regardait les yeux pleins de larmes.

— Vous allez me mépriser, ma cousine. Je dois vous faire horreur ! Mais, dussé-je vous paraître un meurtrier, je ne me repens pas de ma confession. Ce triste secret pesait sur mon cœur. Il me semblait que je vous dérobais votre confiance amitié. Si elle le savait ! me disais-je parfois.

— Mon pauvre Guillaume ! mon pauvre Guillaume ! répéta deux fois Antoinette en tournant vers lui son doux regard plein d'une miséricordieuse tendresse.

— Quoi ! chère cousine, je n'ai pas perdu tout droit à votre fraternelle affection ? Ah ! que vous êtes bonne !

— Je vous plains, reprit la jeune fille, mais je ne vous aime pas moins, bien au contraire, puisque vous souffrez. Certes, je ne voudrais diminuer en rien vos regrets et votre repentir, mais vous ignorez la situation de votre adversaire, mon pauvre cousin. Vous le croyiez riche et indépendant comme vous, et depuis, tout ce qu'il a été capable de faire pour réparer le mal, vous l'avez fait. Non, pas tout, ajouta-t-elle gravement. Le repentir est une seconde innocence, mais le repentir chrétien !

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Une fois au port, à l'abri de la pluie et du tonnerre qui grondait sourdement au loin, il fallut parler. On peut se taire en marchant, distrait par les objets qui vous environnent, mais il est bien difficile de garder le silence quand on est assis en tête à tête sans distraction d'aucune sorte. Antoinette le comprit sans doute, car elle prit la parole d'un ton qu'elle s'efforça d'assurer. Après mille précautions oratoires, après un long préambule où elle démentait avec toute l'éloquence possible ce qu'elle devait à un oncle qui lui avait servi de père, et qui protégeait sa jeunesse abandonnée, elle en vint à un point où elle sentait le terrain glissant.

Guillaume gardait un morne silence. Oh ! comme elle aurait mieux aimé être interrompue ! Mais non, il fallait continuer à aller en avant, dût le volcan faire explosion. Enfin, elle en vint aux ordres formels qu'elle avait reçus de son oncle.

— Lui obéirez-vous, Antoinette ? demanda-t-il d'une voix émue où perçait son angoisse.

du Tonkin. Il paraît qu'une fois débarqués à Marseille, on se contente de leur signer leurs feuilles de route et on les laisse prendre la libre direction qu'ils veulent sans leur donner le moindre secours. Quand ils réclament soit un secours, soit un emploi, on leur répond que cela ne regarde pas l'administration militaire, qu'ils n'appartiennent plus à l'armée.

Un grand nombre de ces soldats sont venus à l'Union des femmes de France à Paris qui les a secourus, mais à l'heure actuelle les fonds de cette association sont épuisés. Il y a là une négligence scandaleuse sur laquelle l'attention du Parlement doit être appelée.

L'IMPÔT SUR LE REVENU.

Le *Rappel* annonce que M. Ballue déposera à la rentrée un projet de loi établissant l'impôt sur le revenu.

Le ministère se préoccupe beaucoup des projets d'établissement sur cet impôt. Il sait de bonne source que des propositions dans ce sens seront déposées à la Chambre et, ne se dissimulant pas les périls d'une pareille mesure, il est fort hésitant sur l'attitude à prendre. Sur cette question, comme sur presque toutes d'ailleurs, le cabinet ne saurait aujourd'hui se placer sur le terrain des « principes » vrais ou faux. Il ne s'agit pas pour lui de décider si une mesure est bonne ou mauvaise en soi, mais de quel œil il doit la considérer pour avoir la majorité de la Chambre avec lui. Dans de telles conditions d'examen, tout est difficulté; aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre qu'après avoir délibéré sur cette question d'impôt sur le revenu, le ministère n'ait pu s'arrêter à aucune décision.

438 SUFFRAGES SUPPRIMÉS

L'élection de M. Duportal dans la Haute-Garonne avait, à bon droit, passé pour surprenante. Un candidat conservateur, M. Duboul, avait d'abord été proclamé élu, puis le recensement des votes avait modifié, assurait-on, les résultats généraux de l'élection.

En faisant connaître la décision de la commission de recensement, nous nous étions demandé pour quels motifs on n'avait pas compté les votes de la commune de Castelmaurou. On s'est bien gardé de nous répondre, mais les renseignements que nous avons reçus nous montrent à quelles misérables pratiques on a eu recours pour mettre en minorité le candidat conservateur.

A Castelmaurou, l'élément conservateur domine, et M. Duboul avait obtenu 438 voix. M. Duportal le suivait de très-loin avec 84 suffrages.

Le chiffre de 438 suffrages n'avait rien d'anormal, puisque les autres candidats portés sur la liste conservatrice avaient tous de 437 à 434 voix. Il était donc impossible de taxer ce chiffre d'irrégulier, malgré les pointages répétés qui prouvaient de mieux en mieux la parfaite validité du vote.

Il fallait trouver autre chose. On prétendit alors que les votes exprimés en faveur de la liste opportuniste radicale n'avaient pas le même caractère de certitude, et on décida que les 84 voix obtenues par M. Duportal seraient annulées.

Dans un esprit de justice tout républicain, on résolut de retrancher également à M. Duboules 438 suffrages qui lui appartenaient.

Qu'en est-il résulté? C'est que M. Duboul a perdu la majorité qui lui était bien et dûment acquise et que le socialiste Duportal a été déclaré élu.

Comme c'est facile, mais aussi comme c'est honnête!

Petite statistique parlementaire :

Il n'y aura plus, dans la nouvelle Chambre, qu'un seul député ayant siégé à la Constituante de 1848.

C'est M. Joigneaux, de la Côte-d'Or.

Deux autres constituants avaient fait partie de la dernière législature, MM. Greppo et Desmoustiers, mais ils n'ont pas été réélus.

Tout passe.

Par contre, il y a neuf députés qui ont siégé à la législature de 1849, ce sont : MM. Martin-Nadaud, Madier de Montjau, Chaix, Noël Parfait, Cantagrel, Saint-Ferréol, Pons-Tande, Daniel Lamazière et Colfavru.

Il y en a vingt-six qui ont été députés au Corps-Législatif sous l'Empire.

CHARMANT PAYS!

La France, journal des plus républicains, reçoit d'un officier du corps expéditionnaire d'Indo-Chine une lettre où nous lisons :

« Je suis en ce moment à Haïphong; j'ai le bonheur de partager cet agréable séjour avec 600 hommes d'artillerie, et autant d'infanterie. Sur l'effectif que tu viens de lire, nous avons perdu, pendant le mois d'août, près de 20 hommes par jour; j'ai dit VINGT. Dix officiers, dont le lieutenant-colonel Giboin, 2 médecins et un pharmacien. Nous aidons tous les médecins à soigner les cholériques. Puisque j'ai lâché le mot, tant pis, je continue ma relation en te disant que le choléra existe non seulement à Haïphong, mais à Chu, à Lam, à Kep. Tout le corps expéditionnaire est atteint. Pendant ces trois derniers mois, la moyenne a été de près de mille par mois. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 octobre.

Cours plus faibles à l'ouverture : reprises, plus alternatives de baisse et de hausse, finalement, bonne attitude du comptant, telle est l'histoire de la séance. Le 3 0/0 ferme à 80.12, l'amortissable à 81.75, le 4 1/2 0/0 1883 à 109.27.

Le Crédit Foncier est ferme à 1,300 fr. Une nouvelle facilité est offerte aux actionnaires de cet établissement. Le Crédit Industriel et Commercial prête sur titres 80 0/0 de la valeur cotée en Bourse, des actions du Crédit Foncier. Par conséquent, l'actionnaire qui se trouve avoir besoin de fonds n'est plus obligé à vendre. Quant aux obligations, elles sont directement acceptées par le Crédit Foncier en garantie des prêts et l'emprunteur conserve tous ses droits aux tirages.

La Société Générale est ferme à 450 fr. La situation de cette Société est excellente ainsi que l'a démontré le bilan du 30 septembre.

On demande à 341 fr. l'obligation des Chemins de fer économiques. Un coupon de 6.93 net par obligation au porteur, et de 7.27 par obligation nominative sera payé à partir du 1^{er} novembre à la caisse de tous les grands établissements de crédit.

L'action Suez est faible à 2,020 fr.

Le Crédit Lyonnais est offert à 520 fr. Le mode d'écritures adopté par cet établissement ne permet pas de contrôler, mois par mois, la situation réelle, comme on peut le faire pour les autres institutions de crédit.

Mais on voit, par le bilan, que les comptes de chèques laissent à désirer, tandis que le portefeuille des titres ne se liquide pas.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer sont cotées, savoir : Est 800, Nord 1,520, Orléans 1,307.50, Ouest 841.25.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

COTE DE LA LOIRE.

Cote observée le 30 octobre, 8 heures du matin, à Saumur : 3^m 24. Eaux croissantes.

Cote présumée pour le 31 octobre, 8 heures du matin : 3^m 30. Eaux stationnaires.

Beau temps à Orléans. Eaux croissantes à Orléans, décroissantes à Menneton, Confolens et Argenton.

Par décision ministérielle du 28 octobre 1885,

M. le général de brigade Danloux (Jules-Alfred), promu par décret du 24 octobre 1885, est maintenu dans le commandement de l'Ecole d'application de cavalerie à Saumur, et dans ses fonctions de membre du comité consultatif de cavalerie.

Hier soir, vers 40 heures 1/2, un commencement d'incendie a eu lieu, rue de Bordeaux, à l'hôtel de M. Louis Mayaud.

La chaleur d'une lampe posée sur une table enflamma les rideaux d'une fenêtre et le feu se communiqua rapidement aux tentures du lit.

Grâce au dévouement de quelques personnes accourues aux premiers cris d'alarme, les flammes furent immédiatement arrêtées et les dégâts sont très-minimes.

ANGERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« Le *Patriote* publie un véhément article, dans lequel il expose et qualifie avec une sévérité méritée toutes les incommodités du bureau de la poste, à Angers, qui, en effet, dépasse tout ce qu'on peut imaginer et tout ce que peut tolérer la patience humaine.

» En terminant, il dit :

« Qu'a-t-on fait, jusqu'à présent, pour donner à cette question de la poste une solution satisfaisante? »

» Et il annonce qu'il répondra demain.

» Nous répondons, aujourd'hui, que, depuis des années, les républicains, maîtres

du pouvoir et de l'administration municipale, n'ont rien fait. Si : ils ont gaspillé l'argent des contribuables pour construire follement des palais scolaires, qui, avec moins de dépenses, eussent pu être moitié nombreux et plus commodes. Ayant gaspillé notre argent pour des somptuosités inutiles, ils n'ont plus le sou pour la construction nécessaire d'un bureau de poste, qui ne soit pas la honte de la ville d'Angers. Voilà ce que les républicains ont fait pour la question de la poste. »

Les candidats conservateurs des Deux-Sèvres ont adressé la circulaire suivante aux électeurs du département :

« Messieurs,

» La campagne du 4 et du 18 octobre 1885 vous a fourni de la façon la plus éclatante la mesure des forces conservatrices que le département des Deux-Sèvres peut opposer à l'invasion du radicalisme.

» Près de 43,000 suffrages nous ont été accordés par tous ceux qui veulent l'ordre à l'intérieur, l'économie dans les finances, la paix au dehors. C'est un résultat dont nous avons le droit d'être fiers. Recevez ici, messieurs, l'expression de toute notre reconnaissance.

» Jamais confiance dans l'avenir du pays n'a été plus grande et mieux justifiée. Les conservateurs ont déplacé depuis 1881, dans le département, près de 46,000 voix à leur profit.

» Cependant, beaucoup se sont encore laissés détourner par les calomnies, les injures, les menaces des républicains. Les agents qui ont outrepassés leurs droits auront à rendre compte de leur conduite.

» Le jour du vote, le préfet a fait publier et afficher que nos allégations relatives au Tonkin étaient mensongères, QU'IL DÉFENDAIT A LA JUSTICE les signataires de la réponse que nous lui avions faite. Nous le défions et nous l'attendons.

» Ou nous serons poursuivis et vous le saurez, ou le préfet vous a trompés par cette manœuvre de la dernière heure. Alors lui et ses maîtres seront convaincus de diffamation et de fausseté.

» Que tous les conservateurs sentent redoubler leur confiance dans l'avenir. Cet avenir nous appartient. La République ne se relèvera pas de cette épreuve.

» L'union qui a fait notre force sera maintenue. Elle va se fortifier encore du concours de tous les électeurs que la Chambre, dans l'impossibilité de constituer une majorité, conduira infailliblement aux désillusions et à la nécessité d'une action nouvelle.

» Nous vous donnons rendez-vous, avec la certitude du succès, au jour prochain où le pays jettera bas les fauteurs de la guerre, de la discorde, du déficit et de l'oppression.

» VIVE LA FRANCE!

» Pierre PROUST (de Lezay), Louis GERMAIN, marquis de La Roche-Jaquelein.

» Niort, le 24 octobre 1885. »

Ce n'est que lorsque Dieu est avec nous que nous pouvons considérer sans désespoir des fautes irréparables aux yeux du monde. Ah! si tout se remettait en ordre dans votre cœur, si Dieu et l'autorité paternelle reprenaient leur place, comme le passé s'adoucirait!

Mais Guillaume ne comprenait pas ce langage. A qui donc ce serait-il adressé? Il n'avait plus ni Dieu ni croyance! La foi de ses premiers jours avait sombré avec le reste dans l'abîme qui avait tout englouti.

— Ne me parlez pas de mon père! dit-il d'un ton presque menaçant. Tout, excepté lui! Quand je songe au mal qu'il me fait à cette heure, je suis presque tenté de le haïr!

— Taisez-vous! s'écria la jeune fille. Rétractez ce blasphème!

Mais Guillaume ne l'entendait pas.

— Ah! il choisit bien sa vengeance, et il connaît l'endroit vulnérable, continua-t-il avec une sombre ironie. Il sait bien, lui qui vit auprès de vous, quel bonheur apporte votre seule présence. Il sait quelle paix joyeuse s'attache à vos pas. Et, en un seul instant, il m'arrache le cœur, il me retire la joie, la lumière, l'inspiration de l'ange gardien. Tenez, Antoinette, je me fais peur à moi-même quand je regarde au dedans de moi. Vous disparue, tout s'écroule, le calme du présent et ce qui aurait été peut-être le bien dans l'avenir. Et, maintenant

que je vous ai dit ma douleur, maintenant que je vous ai ouvert mon âme, répondez, ma chère cousine, mon amie, ma sœur, sacrifierez-vous votre pauvre frère à son inexorable rigueur?

Guillaume se tenait debout, suppliant, devant la jeune fille. Guillaume pleurait, lui qui n'avait pas pleuré depuis la mort de sa mère.

— Hélas! s'écria Antoinette, qui ne cherchait plus à retenir ses larmes. Vous me brisez le cœur! Dieu sait que je donnerais ma vie pour vous, mais ce que vous me demandez est impossible, Guillaume. Je ne puis tromper mon oncle, même pour l'amour de vous.

(A suivre.)

LE JOUR DES MORTS

Plus de joyeux soleil, plus de brise embaumée, Plus de verdure aux bois, plus de fleurs dans les champs! Des débris du printemps la terre est parsemée Et les oiseaux frileux ont oublié leurs chants. Le froid sévit : chacun s'installe auprès de l'âtre, Tandis qu'un vent d'hiver se déchaîne au dehors; Et Novembre qui rend le ciel morne et grisâtre Nous ramène le jour des morts...

Chrétiens, venez prier un instant sur les tombes; La cloche, dans les airs, jette un plaintif appel; On dirait une voix qui sort des catacombes Et reproche aux vivants leur oubli criminel. Venez, mille soucis absorbent l'existence, Le temps semble si court au gré de nos desirs! Les larmes sèchent vite, et l'humaine inconstance Fait envoler nos souvenirs.

Aujourd'hui point d'excuse aux ingrats qui négligent Le suprême devoir que nous devons aux morts. Dans leurs tombeaux sans fleurs, les oubliés s'affligent; Amis indifférents, prenez garde aux remords! Songez qu'un temps viendra, temps bien proche [peut-être,] Où votre âme aura soif de prières et d'amour, Où vous trouverez bon, qu'au tombeau de l'ancêtre, Les enfants consacrent un jour.

Ce mois est bien choisi pour la funèbre fête: Le ciel, toujours brumeux, semble verser des pleurs; A son deuil de six mois la nature s'apprête. Tout vient s'associer aux souffrances des cœurs. Dans le vent qui gémit, comme une voix humaine, Ne croit-on pas entendre un appel désolé? Une invocation, qui jette l'âme en peine, Le pécheur du ciel exilé!

O vous tous qui croyez à la parole sainte, Venez, près de la tombe, affirmer votre foi!

Redites-le bien haut, l'âme échappe à l'étreinte De ce trépas, fatal objet de notre effroi! Qui, nous en convenons, la mort est un mystère; Mais ses secrets, un Dieu nous les laisse entrevoir: L'esprit s'envole au ciel, le corps reste à la terre... Nos pleurs ne sont pas sans espoir!

Quant à vous, dont le doute a troublé la pensée, Vous, dont rien ne saurait adoucir les malheurs, Oubliez un instant la doctrine insensée Qui défend l'espérance au milieu des douleurs. Regardez ces chrétiens, écoutez leur prière: A ceux qu'ils ont perdus, ils disent : à bientôt! Comme eux, fléchissez les genoux sur la pierre Et lavez vos regards en haut.

Laissez parler vos cœurs, qu'importent ces systèmes, Ouvrages de l'orgueil et de l'insanité, [suprêmes] Ces grands mots, vains secours dans les moments Quand, sur vos fronts courbés, pèse l'adversité! Priez et vous verrez s'évanouir le doute; Vos morts, tant regrettés, vous parleront tout bas. Non, le ciel n'est pas vide, un Être nous écoute, Et la mort n'aéanté pas!

PAUL D'AUROENT.

Tours, 23 octobre 1885.

LE GÉNÉRAL JAMONT

Le général qui vient de remporter sur les Pavillons-Noirs la victoire que nous avons annoncée a été nommé général de division, il y a quelques jours, — et à l'heure même où le Président de la République signait le décret de nomination, le général Jamont venait de battre les troupes ennemies.

Né à Nantes, en 1831, le général Jamont fit de brillantes études à Nantes, et entra à l'École polytechnique à dix-neuf ans, en 1850. Après deux ans d'École d'application à Metz, M. Jamont fut envoyé à Toulouse, d'où on ne tarda pas à le faire entrer dans la garde impériale.

La guerre de Crimée éclata; M. Jamont se signala à la bataille de Traktir, où il fut blessé par un obus. Après avoir pris part à la campagne d'Italie, à Magenta et à Solferino, M. Jamont fut envoyé en Chine sur sa demande. Il y fut nommé officier de la Légion d'Honneur à la suite du combat de Palikao, où il soutint pendant vingt minutes l'effort de 20,000 Tartares à la tête du pont de Palikao avec un seul régiment d'infanterie et une batterie d'artillerie.

Rentré en France en 1864, il fut envoyé au Mexique, où il rendit de grands services. Nommé chef d'escadron en 1869, il fit en cette qualité la campagne de l'armée du Rhin. En 1874 il était lieutenant-colonel, colonel en 1876, général de brigade en 1880, à l'âge de quarante-neuf ans.

Le général Jamont, aujourd'hui divisionnaire, n'a que cinquante-quatre ans et compte vingt-cinq campagnes.

La femme du général est originaire du Poitou, dans le canton de Moncontour.

Nous apprenons que le général de division Jamont est nommé au commandement de la 1^{re} division du corps expéditionnaire du Tonkin, en remplacement du général Brière de l'Isle.

LES VOLS DANS L'ARRONDISSEMENT D'ANCENIS.

Depuis quelque temps, l'arrondissement d'Ancenis a été le théâtre de vols nombreux. On n'a pas oublié ceux qui ont été commis chez M. Briau, à Varades, et au château de Clermont.

Les voleurs continuent leurs exploits.

Dans la nuit de mardi 27 à mercredi 28 octobre, des malfaiteurs audacieux se sont introduits, en fracturant une fenêtre, dans l'étude de M. Baudouin, notaire à Ligné, ont emporté le coffre-fort et l'ont chargé sur une charrette qu'ils avaient eu la précaution d'amener et qui stationnait dans un champ voisin.

On prétend que ce coffre-fort contenait 50,000 fr.

La gendarmerie a constaté l'escalade et l'effraction.

Elle a reconnu les traces de la carriole dans le champ où elle a stationné et les a suivies pendant quatre kilomètres sur la route, jusqu'au village du Boulay, où plusieurs routes se croisent. A partir de ce point, il n'a pas été possible de reconnaître

les traces, et l'on ne sait quelle direction les voleurs ont prise.

Une information a été ouverte par le parquet d'Ancenis.

L'Espérance, de Nantes, rapporte le fait en ces termes :

Dans la nuit de mardi à mercredi, un vol a été commis à Ligné avec une rare audace.

Les habiles voleurs voyageaient en voiture avec leurs instruments.

En passant à Saint-Mars-du-Désert, ils se sont fait la main en dévalisant une maison isolée, dans laquelle ils ont trouvé 300 fr.

Au bourg de Saint-Mars, ils ont essayé d'entrer chez le notaire, mais n'y sont pas parvenus.

Sachant que M. Baudouin, notaire à Ligné, avait un coffre-fort au rez-de-chaussée, ils ont déployé tout leur art pour l'enlever.

Après avoir caché leur voiture dans un chemin, à 200 mètres plus loin, ils sont revenus, ont escaladé le mur de la cour, scié la persienne, coupé la vitre et ouvert la fenêtre.

Il leur a fallu ensuite descendre le coffre-fort et l'enlever, malgré son poids considérable, et cela sans bruit, car le clerc couche dans la chambre supérieure.

La brouette de la maison a été employée à conduire le coffre à la voiture. La porte des servitudes par laquelle on est sorti a été refermée.

Les voleurs avaient eu soin de s'envelopper les pieds de morceaux d'étoffe, pour ne laisser aucune empreinte.

La valeur des objets soustraits est d'environ 60,000 francs.

A 5 h. 1/2 du matin, la domestique, allant soigner les bestiaux, a trouvé les choux ramassés la veille jetés hors de la brouette; elle a donné l'éveil, et dès 6 heures le vol était connu.

La gendarmerie, avertie, a suivi la direction de la voiture jusqu'au village du Petit-Boulay, commune de Mouzeil. Mais les recherches n'avaient encore amené aucun résultat mercredi soir.

La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, prévient ses nombreux clients qu'elle a reçu pour la saison d'hiver toutes ses conserves alimentaires, légumes, poisson, etc., et entr'autres des petits maquereaux à l'huile d'olive qu'elle vend 1 fr. 20 la boîte de 16 poissons, et des filets de harengs saurs préparés à la flamande et marinés à l'huile d'olive surfine de Nice, 60 c. la boîte de 15 à 16 filets. Ces deux articles sont recommandés aux gourmets.

Variétés.

LE JOUR DES MORTS

2 Novembre.

Le ciel bleu s'est couvert d'un voile sombre, l'oiseau a cessé ses joyeuses fanfares, l'insecte devenu silencieux se cache sous la terre pour s'engourdir dans sa léthargie hivernale, les arbres dépouillés laissent tomber en gémissant sous la brise déjà froide leurs dernières feuilles jaunies, la fleur languie s'incline tristement et s'appête à mourir en exhalant un dernier parfum.

Au chaud soleil d'été a succédé l'haleine glacée du Nord; la nature entière s'étiole, et, soumise à la loi inexorable du destin, elle s'endort doucement, pour se recueillir pendant six mois dans la mort.

La mort!... Oh! pourquoi ce mot plein d'angoisse vient-il nous remplir de tristesse et de frayeur?...

C'est que la mort est ici-bas la fin de toute chose: quand l'homme chargé d'ans rend son dernier soupir; quand l'enfant, si vivace au sortir du berceau, s'affaisse foudroyé par un mal inconnu; quand la source larit, que la rose s'effeuille, on appelle cela mourir.

2 novembre.

Aujourd'hui, dans cette saison où la feuille qui tombe nous rappelle les parents et les amis perdus, nous devons fléchir le genou sur la pierre qui recouvre leurs cendres et y porter notre tribut de regrets et de larmes.

Allons visiter le champ où ils reposent, portons nos pas vers ce lieu solitaire où veille seul l'oiseau des nuits. N'attristons pas leurs âmes par l'indifférence et l'oubli.

Au bruit du cyprès qui se balance plaintif au-dessus de la dalle funéraire, répondra, comme un écho fidèle, l'accent ému de nos prières, le murmure étouffé de nos soupirs.

Le front courbé sur la terre froide, dernier asile de ceux qui ne sont plus, évoquons l'âme qui nous est chère pour lui dire que nous allons prier pour elle.

Bientôt, dans le funèbre enclos, nous apparaîtra quelque image adorée. Sous son long voile de deuil, la veuve, fidèle encore au-delà du tombeau, se dira tout bas: la mort n'est qu'une épreuve, Dieu un jour me la rendra.

Le vieillard, au pas chancelant, devancé par son fils en ce dernier asile, ira le bénir encore une fois, agenouillé sous le saule pleureur qui protège la tombe de l'enfant regretté.

La mère désolée, que le fantôme d'une fille chérie poursuit sans cesse dans ses nuits d'insomnie, lui portera une couronne blanche et, après avoir rempli ce pieux devoir, elle rentrera reconfortée, car, à travers le voile de ses larmes, elle aura entrevu dans les cieus, au milieu des anges, une colombe qui lui souriait.

N'oublions pas non plus les morts de la patrie. Là-bas, au loin, sous la terre glacée des tumuli de la vieille Lutèce, dans les champs déserts de la Lorraine, dans les verts défilés de l'Alsace, dans les âpres gorges du Jura, dans les plaines grasses de l'Orléanais, dorment du sommeil éternel de vaillants enfants de l'Anjou, moissonnés par le fer ennemi durant l'année terrible. Ils sont tombés pour la France; que notre pieux souvenir réjouisse les mânes de ces héros!

Enfin, quand le soir étendra son épais manteau de ténèbres, et que dans les églises tapissées de tentures noires, à l'extrémité de la nef étincelante de lumières, les ministres d'un Dieu de miséricorde entonneront l'hymne funèbre en l'honneur des trépassés, allons joindre notre voix à leurs prières, et nos morts dormiront en paix.

OSCAR LEONI.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

MERCREDI 4 novembre 1885,

1^{re} REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS

NOS BONS VILLAGEOIS

Comédie en 5 actes, de Victorien SARDOU.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 31 octobre

Pour les débuts de M. et M^{me} FLEURY-PILLARD.

Les Femmes qui pleurent, comédie en 1 acte.

LES CLOCHES DE CORNEVILLE, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique de Robert Planquette.

Dimanche 1^{er} novembre

Le Chalet, opéra-comique en 1 acte, musique d'Adam.

LA FAVORITE, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de Douzetti.

Mardi 3 novembre

L'AMI FRITZ, comédie en 3 actes, d'Erkman-Chatrian.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 1^{er} novembre

NOS BONS VILLAGEOIS, comédie en 5 actes, de Victorien Sardou.

AVIS

M. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste, à Paris, 66, rue de Provence, a l'honneur d'informer que, pour donner satisfaction à différentes observations adressées par sa clientèle de Saumur, il vient de s'adjoindre comme collaborateur M. LONGUET, ex-professeur à l'école dentaire de Genève.

M. LONGUET vivant en famille, les clients n'auront plus l'ennui de se déranger inutilement comme cela est trop souvent arrivé. M. ANJUBAULT n'en continuera pas moins à venir le premier lundi de chaque mois.

Consultations de 9 à 6 heures, rue Beaurepaire, 1.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

LES INVISIBLES

(2 Novembre, jour des Morts)

Vous êtes devenus invisibles pour nous, Parents, amis, qu'on pleure et que le ciel recouvre. Le grand rideau d'azur est retombé sur vous; Il est trop haut pour qu'on l'entr'ouvre!

Vous logez maintenant bien loin, dans l'infini; Nous sommes séparés par des milliards de lieues: Notre cercle d'amis, là-haut, est réuni Dans un palais aux portes bleues.

Par-delà les soleils, la mort leur donne accès. Quand elle nous les prend, leur vie alors commence Au pays du bonheur: leur billet de décès Est comme un billet de naissance.

Leur paradis a-t-il des fleurs et des vallons? L'ange est-il lumineux, la Vierge est-elle blonde? Qu'ont-ils vu?... les morts sont des Christophes Colomb Qui découvrent un nouveau monde.

Mais! Dieu leur impose un silence cruel! Ils voudraient revenir, nous donner quelque signe, Mais les élus sont des soldats du ciel, Obéissant à la consigne.

Ce qui dit tout cela, quand nous allons rêvant, Ce n'est pas la raison, qui ne peut rien comprendre Et qui croit tout savoir, c'est le cœur, ce savant Qui connaît tout sans rien apprendre.

La raison croit avoir un rayon sans pareil, La pédante qu'elle est!... sa lumière orgueilleuse Eclaire faiblement: le cœur est le soleil. La raison n'est que la veilleuse.

Nous savons bien qu'ils sont sous la terre, aujourd'hui: Mais ce que nous cherchons, c'est l'âme et non l'étui; Elle seule animait cette chère poussière, Faisait parler la bouche et brillait dans les yeux: Le corps, lorsqu'il était vivant et radieux, N'était qu'un porte-voix et qu'un porte-lumière.

On est surpris pourtant qu'il soit anéanti. Qui de nous ne s'est dit, en regardant sa mère: « Ces yeux pleins de tendresse et cette voix si chère Qui, depuis mon enfance, a chez moi retenti, Me resteront toujours. » Mais la mort vient la prendre, Et l'on crie éperdu: « Quand vas-tu me la rendre? » Si la mort dit: « Jamais! » la mort en a menti.

Oh! quand ils sont partis, ces êtres qu'on adore, On les cherche, on les pleure, on les appelle encore! Tout est morne chez eux, quand Dieu leur a dit: « Viens! » Le lit vide est refait pour un autre, la glace Qui les vit souvent ne garde pas leur trace. Seul, leur chien, en hurlant, nous dit: « Je me souviens! »

Laissez-les un moment quitter votre royaume, Mon Dieu! de grâce, une ombre, un miracle, un fantôme, Dût-il nous effrayer, drapé de longs draps blancs. Mais rien... rien... pas un souffle, un mot de ceux qu'on Il faut, pour les revoir, regarder en soi-même: [aime; C'est dans le cœur qu'on voit passer les revenants.

Quelquefois cependant Dieu, qui nous les enlève, Les laisse s'échapper par la porte du rêve. Ils causent avec nous, la nuit; ce sont bien eux! Avec leurs traits humains et chéris, ils renaissent; Mais on dit au réveil: « Quand ils nous apparaissent, Sortent-ils de nos cœurs ou viennent-ils des cieus? »

Le matin, on leur rend leur visite adorée. Les vivants vont aussi sur la route azurée, Car la prière, au ciel les conduit chaque jour. Ce voyage céleste est bien facile à faire: Au pied du crucifix on a l'embarcadère, Où l'on prend son billet d'aller et de retour.

Tous ces chers trépassés, que l'on croit insensibles, Ce ne sont pas les morts, ce sont les invisibles: Ils revivent là-haut, dans un monde éternel, Sous ce grand rideau bleu, que les astres parsèment: Ils l'entr'ouvrent souvent, nous regardent, nous aiment: Les morts sont les vivants du ciel.

ANNA SÉGALAS.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

VENTE PAR ADJUDICATION

En un seul lot, Le **DIMANCHE 29 NOVEMBRE**, à une heure, en l'étude de M^e BRAC, D'UNE

PROPRIÉTÉ

Au vieux bourg de Vivy ; ET **2 Hectares 6 Ares de Prés** Sur Vivy et Saint-Lambert ;

Dépendant de la succession de M. Théodore CASTILLE, affermé jusqu'au 1^{er} novembre 1888 aux époux GALLAIS-RAGAIN.

Faculté de traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, 27, place de la Bilange. (825)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication amiable, Le mardi 8 décembre 1885, à une heure, en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur,

Une Maison

Située à l'angle de la rue d'Alsace et de la rue Gambetta, Occupée en dernier lieu par M. Lafeuille, avocat. S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A VENDRE

JUMENT Très-douce, poil bai, Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

A VENDRE

Au Comptant Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ; Vin rouge supérieur à 100 francs ; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs. Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

A VENDRE

DEUX TRÈS-JOLIS

PONEYS

Avec ou sans harnais, Taille 1^m38, bai-brun, 3 ans, très-doux, se monte et s'attelle à un et à deux.

S'adresser à M. Léon TOURET, rue d'Orléans, 53, Saumur. (817)

A VENDRE

UNE CAVÈ

Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A LOUER

UNE PETITE MAISON

Fraîchement restaurée Avec JARDIN et ÉCURIE, située rue Duncan, n^o 7.

S'adresser à M^{me} veuve FERRE, rue Saint-Nicolas, n^o 12. (827)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n^o 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX MODÉRÉS.

BALS DE SOCIÉTÉ

bals de noces, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)

Offres et Demandes

UN MÉNAGE demande à se placer de suite. — Bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne Maison d'Épicerie de détail. S'adresser au bureau du journal.

M^e DE NEUVILLE, avoué à Saumur, rue du Temple, n^o 11, demande de suite un petit clerc.

GRAND BUREAU DE PLACEMENT

Autorisé Pour Domestiques et Employés des deux sexes, de tous corps d'état LOCATION de Maisons, VENTE de Fonds de commerce.

S'adresser à M. et M^{me} TRANCHANT, 8, rue Colbert, TOURS. (811)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner. Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Taploca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Saumur, imp. P. GODET.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
68, quai de Limoges,
HOTEL DU BELVÉDÈRE
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Thés **CHOCOLAT** Vanille
Qualité supérieure
GUÉRIN-BOUTRON
PARIS
Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

ÉTUDE DE LA RELIGION
NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST
D'APRÈS LES
QUATRE ÉVANGÉLISTES
Par M. l'abbé MÉRIT
Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.
En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et chez tous les libraires.

EN VENTE
ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE
(Arrondissement de Saumur)
P. GODET
Éditeur, Imprimeur-Libraire.
Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHAU, libraire à Doué-la-Fontaine.
Prix : 10 centimes.

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :
LA CHASSE
2^e édition ; Prix : 4 fr. 50
Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et DOUVÈRE.
Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Lois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
3 %	80 15	80 12	Est	801 25	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517 25	518
3 % amortissable	81 70	81 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1242 50	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509	507	Est	371 25	371 75
3 % (nouveau)			Midi	1160	1157 50	— 1865, 4 %	517	518 25	Midi	383	383 25
4 1/2 %	104 20	104	Nord	1525	1520	— 1869, 3 %	464 25	462 50	Nord	392 50	392 50
4 1/2 % (nouveau)	109 45	109 27	Orléans	1205	1207 50	— 1871, 3 %	393	395	Orléans	382 50	382 75
Obligations du Trésor	515	514	Ouest	843 75	841 25	— 1875, 4 %	512	511	Ouest	381	381 25
Banque de France	4740	4750	Compagnie parisienne du Gaz	1457 50	1460	— 1876, 4 %	512	510 25	Paris-Lyon-Méditerranée	380 50	381 25
Société Générale	450	450	Canal de Suez	2017 50	2020	Bons de liquid. Ville de Paris	519	520	Paris-Bourbonnais	379	379 50
Comptoir d'escompte	965	975	C. gén. Transatlantique	472 50	471 25	Obligations communales 1879	451 50	449 50	Canal de Suez	580	577
Crédit Lyonnais	518 75	520	Russe 5 0/0 1870	95 75	96 50	Obligat. foncières 1879 3 %	364	364			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1297 50	1300				Obligat. foncières 1883 3 %					
Crédit mobilier	202 50	202 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		matin	matin	soir	soir	matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	matin	matin	soir	soir
6 — 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)		8 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10			
9 — 19 — matin, omnibus-mixte.		8 15	7 33	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 48				
1 — 25 — soir.		8 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54				
3 — 32 — express.		8 39	7 52	9 27	1 40	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 00	11 39			
7 — 15 — omnibus.																	
10 — 26 — (s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.		matin	matin	soir	soir	matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	matin	matin	soir	soir
8 — 21 — omnibus.		6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers
9 — 37 — express.		6 53	7 53	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 48	9 18	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 53	Neuville
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.		7 02	8 02	2 11	4 41	8 51	Lernay	6 07	9 31	1 27	4 37	8 05	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau
4 — 44 — omnibus.		7 14	8 08	2 19	4 48	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 53	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay
7 — 4 — omnibus (s'arr. à Tours).		7 20	8 21	2 28	5 18	9 16	Thouars (arrivée)	7 23	10 29	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 52	4 24	11 27	Loudun
10 — 24 — express-poste.							Saumur (arrivée)						Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18